

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 17 avril 2023, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 6 769 807 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 6 358 080 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 450 053 \$. Cet excédent s'explique par des revenus supplémentaires dû à l'augmentation d'évaluation résultant de mises à jour, des droits de mutations supérieurs de près 37 % à ceux prévus, des droits de carrières et sablières plus du double prévu ainsi qu'une hausse des taux intérêts.

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2022 se chiffre à 724 546 \$, dont 46 337.33 \$ est réservée dans le fonds développement économique.

Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 1 288 645 \$ réparti dans une réserve pour l'aqueduc de 250 158 \$, une réserve pour l'égout de 343 856 \$ et 694 631 \$ pour les projets déjà prévus.

Au 31 décembre 2022, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 6 053 764 \$, ce qui est nettement inférieur à la moyenne provinciale.

Les principales réalisations de l'année 2022 sont :

- La mise aux normes des stations de pompage
- La réfection du toit de la caserne
- Le début de la construction du garage municipal

En conclusion, grâce à une gestion saine et efficace, la santé financière de la Municipalité de Labelle est excellente.

La mairesse

Vicki Emard